

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 133 (1988)  
**Heft:** 4

**Vorwort:** Toujours prêtes?  
**Autor:** [s.n.]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Toujours prêtes ?

Rapportant au Conseil fédéral sur ses activités 1987, le Conseil de la défense, présidé par le conseiller national neuchâtelois François Jeanneret, s'est notamment prononcé sur le rapport concernant la participation de la femme à la défense générale. Il estime, nous dit le rapport de gestion du Conseil fédéral, que les mesures fondées sur le volontariat proposées dans le rapport (il s'agit de 28 recommandations) sont un minimum et une simple introduction aux efforts accrus à entreprendre en vue d'intégrer la femme dans la défense générale. En d'autres termes, le Conseil de la défense estime qu'il faudra aller plus loin encore.

La participation de la femme à la défense générale est, il ne faut pas se leurrer, un sujet abondamment controversé. D'abord – et c'est de bonne guerre – par les partis de gauche, toutes nuances confondues. Ensuite par les organisations pacifistes de tout poil, à commencer naturellement par celles qui regroupent avant tout des femmes. A quoi s'ajoute une certaine presse qui brode à plaisir sur la «militarisation» de la femme helvétique. Du simple commentaire désobligeant à l'opposition farouche, toutes

ces attitudes négatives sont dans l'ordre normal des choses.

Plus inquiétante, en revanche, apparaît l'attitude de femmes d'ordinaire plus responsables, et cela notamment en Suisse romande. A cet égard, un bref sondage récemment publié par la revue *Protection civile* est assez significatif. D'où qu'elles proviennent, socialement et politiquement parlant, les femmes interrogées – qui, à un titre ou un à autre, occupent toutes une fonction «en vue» – s'opposent farouchement à toute forme d'obligation faite aux femmes de participer à la défense générale. Et cette opposition ne se manifeste pas seulement à l'égard d'un service militaire, mais vaut tout autant pour la protection civile et les autres éléments de la défense générale.

Il importe d'autant plus de rester attentif à ce phénomène que, d'une part, la pratique a toujours été (et devra demeurer) extrêmement souple en matière de dispense du service personnel pour raisons familiales (mariage, maternité, soutien de famille), et que, d'autre part, les réactions enregistrées en Suisse alémanique sont généralement beaucoup plus positives. C'est curieux, car, finalement, il s'agit de la défense du même pays. RMS